



COALAIR Formation (EX FORMCO CARAIBES)
31 rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort de France
Siret n° : 507 409 696 00022 – 8559 B
Tél : 06 96 79 10 91 / 05 96 72 16 81 - fax : 05 96 69 37 18
E-mail : direction@coalair-formation.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation souhaité **	FORMATION AGENT D'ESCALE COMMERCIAL / RESERVATION – 5 MOIS
Date souhaité	DU 23 FEVRIER AU 31 JUILLET 2015
Nom du participant **	
Prénom du participant **	
Date de naissance	
Adresse postale	
Ville & code postal	
Téléphone	
Adresse E-mail	
Dossier Inscription (A joindre impérativement)	Frais d'inscription de 150 €, CV, Lettre de motivation, Conditions de ventes et Attestation non condamnation (joint) signés 1 photo Copie pièce d'identité
Mode de règlement des frais de formation :	3190 € : - chèque(s) <input type="checkbox"/> - espèces <input type="checkbox"/> - virement <input type="checkbox"/> - prise en charge* <input type="checkbox"/> (*) nom de l'organisme : 25 % : 797,50 € au plus tard 10 jours avant la formation le solde de 2392,50 € devra être réglé au début de la formation en une ou plusieurs mensualités (maximum 5). <i>Dans le cas d'une prise en charge, la notification devra parvenir au moins 10 jours avant le début des cours.</i>
Signature du participant avec mention "bon pour accord" et daté	



Attestation non condamnation

Je
soussigné(e)
demeurant

.....
.....
atteste sur l'honneur n'avoir été frappé(e) d'aucune condamnation
de quelque nature que ce soit et de n'avoir commis aucun acte
illicite pouvant compromettre l'obtention de mon badge et/ou de
mon double agrément.

Fait à

Le

Signature



COALAIR Formation (EX FORMCO CARAIBES)
31 rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort de France
Siret n° : 507 409 696 00022 – 8559 B
Tél : 06 96 79 10 91 / 05 96 72 16 81 - fax : 05 96 69 37 18
E-mail : direction@coalair-formation.fr

CONDITIONS DE GENERALES DE VENTE

GÉNÉRALITÉS

L'inscription par le Client à une formation dispensée par COALAIR implique son adhésion aux présentes conditions générales. Aucune disposition particulière, ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la part de COALAIR, prévaloir sur ces conditions générales. Les renseignements portés sur le catalogue et site Internet, descriptifs et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, COALAIR pouvant être amené à les modifier à tout moment et sans préavis en raison des conditions économiques. Toute mission de formation peut s'inscrire dans le cadre des dispositions des articles L 900-2 et suivants du code du travail.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à une formation, le Client devra adresser à COALAIR par courrier ou par fax un dossier complet (**un bulletin d'inscription dûment rempli accompagné du montant des frais d'inscription ou acompte, un CV, une copie de la pièce d'identité, une photo et une lettre de motivation**). Ce bulletin d'inscription précisera le nom du ou des clients à inscrire, la date de naissance, l'intitulé de la formation, la date et l'adresse de facturation, tels que précisés dans le calendrier de COALAIR ou arrêtés d'un commun accord entre COALAIR et le Client en cas de stage spécifique. COALAIR notifiera au Client l'acceptation de la demande d'inscription en précisant la date, l'heure et le lieu de convocation des participants. L'inscription à une formation implique que le client ait le niveau de connaissance requis pour suivre formation. Toute inscription sera réputée définitive 8 jours avant le début de formation. COALAIR procédera dans certains cas à un entretien individuel pour valider l'inscription.

MODALITÉS DES FORMATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentations et supports de cours, moyens techniques adaptés aux formations dispensées, exercices pratiques, contrôle des connaissances en cours et en fin de formation. Pour les entreprises, COALAIR fera parvenir au Client une attestation de présence du stagiaire à l'issue de chaque session. Cette attestation ne préjuge en rien du niveau acquis par les stagiaires. COALAIR se réserve la possibilité d'annuler une session si le nombre des stagiaires est insuffisant. COALAIR informera le Client de sa décision au plus tard 8 à 10 jours ouvrés avant le début du stage. Le Client pourra alors reporter ou annuler son inscription. En cas de report, le Client devra adresser à COALAIR un nouveau bulletin d'inscription dûment rempli comportant la nouvelle date de session.

Le centre COALAIR se réserve le droit de refuser la convention de stage à un candidat au placement dont le comportement aurait été de nature à troubler l'équilibre de la formation. Chaque candidat devra préalablement signé un document de non-condamnation, préalable à l'entrée en formation. Chaque absence (durant la formation ou le stage) devra faire l'objet d'une justification auprès du responsable de formation. Il sera remis en fin de formation une **attestation** précisant la nature de la formation et incluant la note obtenue (sûreté et DGR).

OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client doit se conformer aux directives et règles de conduite de COALAIR. Tout manquement au respect de ces directives et règles de conduite entraînera l'exclusion du stagiaire. En cas d'exclusion le paiement du prix de la formation reste intégralement acquis par COALAIR et doit être effectué aux dates convenues.

Pendant la durée de formation, les participants restent responsables de leurs faits et gestes en vertu de l'article 1384 du code civil pour tout dommage qu'ils pourraient causer au cours de la formation. Concernant les annulations de commande, les demandes devront être adressées par écrit à COALAIR au plus tôt 10 jours ouvrés après signature d'un contrat qui lui sera adressé et au plus tard 10 jours ouvrés avant le 1er jour de formation. COALAIR se réserve le droit de facturer 50% du prix de la formation si la demande d'annulation est reçue entre le 10e et le 5e jour ouvré précédant le 1er jour du stage et 100% si la demande d'annulation est reçue moins de 5 jours ouvrés avant le 1er jour du stage. COALAIR se réserve le droit de remboursement des frais de dossier qui en état sont considérés comme dues après un délai de 10 jours après signature du contrat. **Toute formation débutée est intégralement due.**

En cas de non-paiement de la formation à échéance, nous nous réservons le droit de transmettre votre dossier au service compétent pour règlement.

PAIEMENT - MODALITÉS

Les formations sont facturées (stage par stage) au tarif en vigueur quelle que soit la durée de présence effective du stagiaire à la session. Les frais de transport, de repas et d'hébergement sont à la charge du stagiaire. **Le règlement sera effectué net et sans escompte à réception de facture, à défaut le 1er jour de formation.** Un acompte sera demandé au plus tard 10 jours avant la formation. COALAIR peut accorder dans certains cas un règlement échelonné (sous réserve d'acceptation du dossier). Sur demande, et sous réserve d'acceptation par COALAIR un accord sur le paiement mensuel sans frais peut être envisageable. En cas de non-paiement à son échéance, toute somme due portera intérêt de plein droit au taux d'une fois et demi le taux d'intérêt légal.

GARANTIE

La seule obligation de COALAIR au terme des présentes consiste à dispenser les cours correspondant à la formation prévue sans obligation de résultat quant aux acquisitions des connaissances de participants.

FORCE MAJEURE

COALAIR pourra en cas de force majeure, annuler ou suspendre le déroulement d'une formation sans préavis et sans que cela entraîne le remboursement des paiements déjà effectués.

DOCUMENTATION

Les participants pourront conserver la documentation qui leur sera remise pendant le stage étant entendu que cette documentation fait l'objet de la protection prévue par la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, et ne peut être reproduite sans autorisation de COALAIR.

CONTESTATION

En cas de désaccord sur l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales, le Client et COALAIR tenteront de régler le litige à l'amiable. A défaut d'accord amiable, ils soumettront le litige au Tribunal de Commerce de Fort de France.

PRIX

Nos tarifs sont donnés à titre indicatif pour l'année en cours. Pas d'engagement contractuel. **Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers dans la limite des places disponibles. Toute inscription non confirmée par retour de contrat 15 jours avant la formation pourra être annulée par COALAIR en fonction des autres demandes.**

Date :

Signature précédée de « bon pour accord »